

1 Identification

- **Nom du produit** **Nettoyant dégraissant surpuissant**
- **Autres moyens d'identification (Code du produit):** 2005
- **Usage recommandé:** Nettoyant Dégraissant Général
- **Restrictions d'utilisation:**
Toutes autres utilisations que celles décrites sur l'étiquette et la fiche technique du produit.
- **Manufacturier:**
Veritiv Canada Inc.
125 Madill Boulevard
Mississauga ON L5W 0H1
Canada
- **Numéro d'appel d'urgence:** CANUTEC 1-613-996-6666

2 Identification des dangers

- **Classification du produit non dilué:**
Matières corrosives pour les métaux - catégorie 1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.
Corrosion cutanée - catégorie 1B H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Lésions oculaires graves - catégorie 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

- **Éléments d'étiquetage:**
- **Pictogrammes de danger**



GHS05

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Mentions de danger:**
H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- **Conseils de prudence:**
P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 Se laver soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P330+P331+P310 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Nom du produit **Nettoyant dégraissant surpuissant**

(suite de la page 1)

P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P390	Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale et nationale.

- **Autres dangers non-classifiés:** Non connu
- **Notes:** La définition des abréviations est donnée à la section 16.

3 Composition/information sur les ingrédients

- **Caractérisation chimique:** Mélanges
- **Composants:**

No CAS	Désignation	%
Ident. phrases R		
68131-39-5	Alcools (C12-C15) éthoxylés	1-5%p/p *
1310-58-3	Hydroxyde de potassium	1-5%p/p *
6834-92-0	Métasilicate de disodium	0,5-1,5%p/p *
68424-85-1	Quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-16-alkyldimethyl, chlorides	0,5-1,5%p/p *

* Les plages de concentrations réelles sont conservées en tant que secret commercial.

4 Premiers soins

- **Description des premiers secours**
- **Après inhalation:**
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable. Consulter un médecin.
- **Après contact avec la peau:**
Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau ou prendre une douche pour un temps minimale de 15 min. Consulter un médecin si des rougeurs persistent.
En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Enlever les lentilles de contact si la personne en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer de 15 à 60 minutes. Consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés:** Non disponibles.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:** Non disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

- **Agents extincteurs appropriés:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée. Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Non Déterminé
- **Dangers spécifiques du produit:** Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

(suite page 3)

Nom du produit Nettoyant dégraissant surpuissant

(suite de la page 2)

· Equipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour pompiers:

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter le/les équipement(s) de sécurité recommandé(s). Eloigner les personnes non protégées.

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, terre de diatomée, neutralisant d'acide, liant universel, sciure (bran de scie)).

Utiliser un neutralisant (ex.vinaigre de table (5% acide acétique), acide citrique, bicarbonate de sodium en excès).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

7 Manutention et stockage**· Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention:** Veiller à une bonne ventilation du poste de travail.**· Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités:**

Tenir les emballages d'origine hermétiquement fermés.

Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.

Ne pas stocker dans des récipients en aluminium ou galvanisé ni utiliser des bondes moulé sous pression en zinc ou aluminium;

des bondes en plastique doivent être utilisés.

*** 8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle****· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****1310-58-3 Hydroxyde de potassium**

EL	Ceiling: 2 mg/m ³
EV	Ceiling: 2 mg/m ³

· Contrôles de l'exposition:

Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition des travailleurs aux contaminants en suspension dans l'air.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Appliquer des mesures techniques pour se conformer avec les limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement possible, cela devrait être réalisé en utilisant un système de ventilation central et/ou le système d'évacuation local. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié équipement.

· Produit non dilué:**· Equipement de protection individuel:**

Lunettes de protection (Voir Protection des Yeux)



Gants résistants aux liquides alcalins

(suite page 4)

Nom du produit Nettoyant dégraissant surpuissant

(suite de la page 3)

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler la poussière, la fumée, les nuages, les gaz, les vapeurs ou les aérosols.

Ne pas introduire de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon.

· **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.· **Protection des mains:**

Gants résistants aux liquides alcalines

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit.

Vérifier le bon état des gants de protection avant chaque usage.

· **Protection des yeux:**

Les lunettes de sécurité sont recommandées seulement lors de la manipulation du produit concentré.

Les lunettes de sécurité sont suggérées lors de l'usage intensif de ce produit et dans un environnement institutionnel

Porter des lunettes anti-éclaboussures pour produit chimique dans un environnement industriel

· **Protection du corps:** Vêtement de protection résistant aux liquides alcalins (recommandé).**9 Propriétés physiques et chimiques**· **Aspect:****Forme:**

Liquide

Couleur:

Rose

État/qualité:

Caractéristique

· **Odeur:**

Quatenaire

· **Seuil olfactif:**

Non déterminé

· **Valeur du pH:**

> 13,0

· **Point de fusion/congélation:**

Non déterminé

· **Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:**

Non déterminé.

· **Point d'éclair**

Non déterminé

· **Inflammabilité (solide, gaz):**

Non applicable.

· **Température de décomposition:**

Non déterminée

· **Température d'auto-inflammabilité:**

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Limites d'explosion:****Inférieure:**

Non déterminée.

Supérieure:

Non déterminée.

Densité relative:

1.028-1.046

Densité de vapeur:

<1 (vapeur d'eau)

Vitesse d'évaporation:

Non déterminé

· **Solubilité dans/miscibilité avec:****l'eau:**

Soluble

· **Constante du coefficient de partage (n-octanol/eau,****log Kow):**

Non déterminée

· **VOC (CE)**

0,20 %

10 Stabilité et réactivité· **Réactivité:**

Non-déterminée.

Non disponibles.

(suite page 5)

Nom du produit **Nettoyant dégraissant surpuissant**

(suite de la page 4)

- **Stabilité chimique:** Le produit est stable.
- **Possibilité de réactions dangereuses:** Réactions aux acides.
- **Conditions à éviter:** Éviter le gel et les conditions de chaleur extrêmes
- **Matières incompatibles:**

Ce produit peut produire une réaction dangereuse au contact de matières oxydantes ou d'acides concentrés.

En contact avec la plupart des métaux, produit de l'hydrogène, un gaz inflammable et explosible. Il est particulièrement corrosif pour l'aluminium, l'étain, le plomb et le zinc.

- **Produits de décomposition dangereux:**

Hydrogène

En cas de décomposition: dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et des traces de composés halogénés volatiles.

11 Données toxicologiques

- **Renseignements sur les voies d'exposition probables** Contacts cutané et oculaire
- **Valeurs numériques de toxicité aiguë:**

· Composants Type Valeur Espèce		
ATE (Acute Toxicity Estimates)		
Oral	LD50	11.990 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	>111.111 mg/kg (Rat)
68131-39-5 Alcools (C12-C15) éthoxylés		
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (Rat)
Effet d'irritation de la peau	Irritation de la peau	(Lapin)
Effet d'irritation des yeux	OCDE, directive 405	~1 (Lapin)
Sensibilisation	OCDE, directive 406	(Cochon d'Inde)
1310-58-3 Hydroxyde de potassium		
Oral	LD50	333 mg/kg (Rat)
6834-92-0 Métasilicate de disodium		
Oral	LD50	1.280 mg/kg (Rat)
Effet d'irritation de la peau	Irritation de la peau	~1 (Lapin)
Sensibilisation	OCDE, directive 429	(Cochon d'Inde)
68424-85-1 Quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-16-alkyldimethyl, chlorides		
Oral	LD50	919 mg/kg (Souris)
		426 mg/kg (Rat)
	LC50	240 mg/L (Rat)

- **Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

- **Si sur la peau:**

CORROSIF: Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.

Effet corrosif sur la peau et les muqueuses.

- **Si dans les yeux:**

CORROSIF: Effet fortement corrosif.

Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

- **Ingestion:**

Peut causer des irritations des voies gastrointestinales, de la nausée, des vomissements et des maux de têtes.

- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.

(suite page 6)

Nom du produit Nettoyant dégraissant surpuissant

(suite de la page 5)

- **Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme:**

Un contact prolongé ou fréquent avec ce produit peut causer de l'eczéma et de l'inflammation de la peau en résultat à un effet dégraissant.

12 Données écologiques

- **Mobilité dans le sol:**
Non déterminée
Non disponibles.
- **Écotoxicité:** Aucune information pertinente n'est disponible.
- **Autres effets néfastes** Non disponibles.

13 Données sur l'élimination

- **Recommandation des méthodes de traitement des déchets:**
Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec les sols, les drains et les égouts.
De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et éliminées. De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.
Éliminer conformément à tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Contactez votre agence de l'environnement local, provinciale ou fédérale pour les normes spécifiques.
- **Recommandation pour emballages non nettoyés:**
Ne pas réutiliser les contenants vides.
L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.
- **Produit de nettoyage recommandé:**
Eau
Se reporter à la Section 7: MANIPULATION ET STOCKAGE et Section 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE
pour obtenir des informations sur la manipulation et la protection des employés

14 Informations relatives au transport

- **Numéro ONU**
- **DOT/TMD, IMDG, IATA** UN1719
- **Désignation officielle de transport de l'ONU**
- **DOT/TMD** LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A. (Hydroxyde de potassium, Métasilicate de disodium)
- **IMDG, IATA** CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (Potassium Hydroxide, Disodium metasilicate)
- **Classe(s) de danger pour le transport**
- **DOT/TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):**



- **Classe** 8 Matières corrosives.
- **Class** 8 Matières corrosives.
- **Groupe d'emballage**
- **DOT/TMD, IMDG, IATA** III
- **Polluant Marin:** Oui (P)
- **Quantités limitées (LQ)** 5L

(suite page 7)

Nom du produit Nettoyant dégraissant surpuissant

(suite de la page 6)

15 Informations sur la réglementation

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:**

- **Agents chimiques reconnus pour avoir des propriétés toxiques sur le système reproducteur femelle:**

Aucun des composants n'est compris.

- **Liste canadienne des substances**

- **Liste intérieure des substances (LSI) du Canada**

Tous les composants sont compris.

- **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)**

64-17-5 | Ethanol

- **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)**

1310-58-3 | Hydroxyde de potassium

6834-92-0 | Métasilicate de disodium

- **Informations de danger relatives aux produit:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les conditions d'utilisation et de la manipulation du produit sont au-delà du contrôle du vendeur. L'utilisateur est responsable d'évaluer toutes les informations disponibles lors de l'utilisation du produit peu importe son usage et de se conformer à toutes lois et tous règlements fédérales, provinciales et locaux.

- **NFPA données (gamme 0-4):**



Health = 2

Fire = 0

Reactivity = 0

- **Service établissant la FDS:**

Préparé par:

Département des affaires réglementaires

- **Contact:**

Pour obtenir une FDS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.